Règlement « Coupe d'Hiver » 2026-2027

Réservé aux licenciés **2026 et futurs licenciés 2027 de la JPR**.

- Ouvert aux catégories : **féminine, cadet**, **junior**, vétéran et **sénior**.
- Concours en Doublette Mixte ou pas, par poules, avec au maximum 1 joueur ***classé Honneur ou Elite*** en 2026 par équipe en senior et vétéran masculin à partir du 16/11/2026.
  Poules terminées le 23/01/2027. 8éme et ¼ terminés le 27/02.
- Demies et Finale le 04/03 18h00.
- **Inscription sur site JPR**, 12€ par doublette, **avant le 12/11/2026**, avec n° de téléphone des 2 participants **obligatoires.**
- Formule « Coupe Davis » : 2 têtes à tête – 1 doublette – 2 têtes à tête en changeant d'adversaire. Toutes les parties valent 1 point, la 1ère équipe à 3 points est qualifiée.
- Toutes les parties doivent se jouer au boulodrome Robert Ramel (possibilité de jouer également les samedis libres, voir planning des samedis.
- Boulodrome indisponible les 19 et 20/11, 8/12 + Concours 11/13 du lundi. Voir calendrier.
- Partie à jouer impérativement dans les délais. Voir Tableau des rencontres après tirage au sort, et notez votre résultat à la fin de votre match.
- Lots à partir des quarts de finale ainsi qu'à la meilleure doublette féminine ou mixte allant au plus loin dans le concours.
- En cas de rencontre non jouée à la date butoir, les 2 équipes seront disqualifiées.
- Tous les cas non prévus seront tranchés par le comité.
- Si des matchs se jouent le jeudi jour de nocturne (hors demi et finale), 1 seul jeu par rencontre si affluence. Priorité aux joueurs de la nocturne.

Renseignements complémentaires : Mrs Philippe MORT
MARQUET Joël et REMY Alain